

Garantie de produit pour applicateurs certifiés

Grupo Negocios PO, S.L.U. avec siège social Calle Rosas nº 33, 46940 Manises (Valencia) y CIF B97539076,

Garantie la qualité des composants necessaires pour l'application du béton ciré commercialisé avec la marque déposée Topciment Microcemento ® contre tous défauts qui à son origine dans un matériau défectueux ou dans le processus de fabrication , à exprimer et communiquer par écrit dans un délai de 1 an , selon les conditions générales suivantes de garantie.

Conditions générales de garantie :

- 1. La présente garantie s'appliquera aux ventes des composants necessaires pour l'application du béton Ciré Topciment ® réalisés par Grupo Negocios PO, S.L.U.
 - 2. Le client devra notifier par écrit à Grupo Negocios PO, S.L.U., les non -conformitées rencontrées du matériel fourni , indiquant les raisons de la non-conformitée et le numéro de la facture d'achat , dans un délai d'une année depuis la date de fabrication .
 - 3. Cette garantie couvre exclusivement la subtitution des produits défectueux nécessaires pour le revêtement et seulement si le matériel et système Topciment ® est utilisé.Il est indispensable que les produits soient conservés dans son emballage d'origine et que l'application soit réalisée selon le guide d'application facilité par Topciment®. Aussi cette garantie sera annulée si dans le système d'application du Béton ciré est utilisé des produits d'une autre marque étrangère à Topciment®.
 - 4. Dans le cas de substitution, Grupo Negocios PO, S.L.U., garantira de nouveau le matériel fourni antérieurement, en accord avec les présentes conditions.
 - 5. Grupo Negocios PO, S.L.U.sera acquitée de la garantie si le matériel defectueux à été manipulé et n'est pas dans son emballage original.
 - 6. Grupo Negocios PO, S.L.U.offre une garantie sur le Béton Ciré Topciment® jusqu'à 10 ans d'application sur les murs et 5 ans sur les sols. La garantie implique exclusivement la substitution du produit défectueux, mais pas la manoeuvre. Il sera necessaire joindre un justificatif d'achat avec date d'émission en vigueur.
 - 7. En aucun cas Grupo Negocios PO, S.L.U. répondra sur des défauts ou dommages qui ont pour origine un stockage inadéquate des produits Topciment® comme décrit dans

Grupo Negocios PO, S.L. / ESB97539076 / Calle Rosas 33, 46940 Manises- Spain / T. 00 (34) 963 925 989 / info@topciment.com



les fiches techniques.

- 8. Grupo Negocios PO, S.L.U., ne se porte pas responsable de défaults ou dommages lié au support .
- 9. Grupo Negocios PO, S.L.U., garantie la qualité de ses produits pour l'utilisation et les fins qui sont receuillis dans ses spécifications techniques.
- 10. Grupo Negocios PO , S.L.U., garantie que le temps d'utilisation de tous les produits Topciment est d'une année depuis la date de fabrication , conservés convenablement . Les produits doivent être stockés dans leurs emballages fermés et protégés des intempéries à des températures comprises entre 10° C et 30° C , en lieu sec et bien ventilé , éloigné d'une source de chaleur et de lumière solaire directe .
 - 11. Cette garantie est aditionnelle et n'affecte pas les garanties légales et autres droits reconnues par la législation en vigueur et en particulier , pour le décret législatif Royal 1/2007 du 16 Novembre , de la loi général pour la défense des consommateurs et utilisateurs et autres lois complémentaires .
 - 12. Pour que la presente garantie déploie son éfficacité , cette fiche devra être dûment remplie par Grupo Negocios PO , S.L.U.et la facture d'achat devra être jointe avec :

| Nom du client | |
|---------------------------------------|--|
| NIF/CIF: | |
| Nº et date de la facture : | |
| Date du bordereau : | |
| № du bordereau : | |
| № de Lot : | |
| Tampon de l'entreprise et signature : | |